



Un nouvel appel au niveau européen pour dire non aux stages non rémunérés !

Le Parlement européen vient d'adopter un rapport d'initiative appelant la Commission européenne à proposer une initiative législative afin de mettre un terme aux stages non rémunérés en Europe !

C'est une nouvelle étape dans la longue bataille menée par le mouvement syndical européen, et notamment le Comité Jeunes de la Confédération Européenne des Syndicats, pour lutter contre les emplois déguisés en stage et préserver la dimension pédagogique des stages inscrits dans les parcours scolaires, tout en assurant que tout travail mérite salaire.

Face à l'inertie des Etats membres et la persistance des abus commis par les employeurs, il est grand temps d'adopter une initiative législative de l'UE afin de mettre un terme à l'exploitation des jeunes travailleurs. C'est un constat également partagé dans le cadre de la lutte contre le travail non déclaré en France !

Ce rapport demande notamment à la Commission européenne d'intégrer le droit à une rémunération équitable en ligne avec le salaire minimum légal ou conventionnel au niveau national. Il demande également une couverture par la Sécurité sociale ainsi que la préservation des formations inscrites dans les parcours scolaires

Force Ouvrière partage l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats et du Parlement européen à procéder au plus vite à la consultation des interlocuteurs sociaux au niveau européen, en vertu de l'article 153 du TFUE, pour établir une initiative législative de l'UE qui puisse aboutir au plus vite.

Contacts :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

✉ mbeugas@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.07

&

Branislav RUGANI
Secrétaire confédéral

**Secteur International,
Europe**

✉ brugani@force-ouvriere.fr
☎ 07.81.16.76.85

Paris, le 14 juin 2023